

# Nouveau Programme AVOT OUBANIM

## Parachat Korah

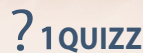


Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -  
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire  
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une  
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour  
gagner des super cadeaux



### Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 16, verset 30

Les enfants, cette semaine, nous racontons la triste histoire de la dispute de Kora'h contre Moché Rabbénou. Pour clore cette dispute, Moché Rabbénou a réuni tout le peuple juif et leur a dit : "Si ces gens meurent de mort naturelle, cela prouve que ce n'est pas Hachem qui m'a envoyé. Mais si Hachem crée une nouvelle création, et que la terre ouvre sa bouche et qu'elle les avale eux et toutes leurs possessions, et qu'ils descendent vivants dans le centre de la terre, vous saurez tous que ces gens se sont attaqués à Hachem."

? Comment Moché Rabbénou peut-il demander qu'une nouvelle création soit créée ? N'est-il pas dit dans Kohélet : "Ein Kol 'Hadach Ta'hat Hachamech" ("Il n'y a rien de nouveau sous le soleil", ce qui signifie que la création du monde est terminée, et qu'Hachem ne créera pas de nouvelles choses) ?

Effectivement, la Guémara Sanhédrin, page 110, rapporte au nom de Rava : "Moché Rabbénou a dit à Hachem : 'Maître du monde, si Tu as déjà créé cette ouverture de la terre, c'est bien. Sinon, crée-la maintenant.'"

📖 A ce sujet, la Guémara demande : "Comment Moché Rabbénou a-t-il pu demander qu'une nouvelle chose soit créée, alors qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ?" Et elle répond qu'en fait, Moché demandait à Hachem : "Si Tu as déjà créé la bouche à cet

Suite en page 2



## PARACHA SUITE

*endroit, c'est bien. Mais si elle n'est pas à cet endroit, je Te demande de la déplacer et de l'y amener". Et cela, effectivement, ce n'est pas une nouvelle création.*

- ? Comment se fait-il que Moché Rabbénou ait dit à Hachem : "Si Tu as déjà créé cette ouverture, c'est bien. Sinon, crée-la maintenant" ? Pourtant, une Michna nous parle clairement de plusieurs choses qui ont été créées vendredi, juste avant Chabbath. Dans quelle Massékhet se trouve cette Michna ?

Bravo ! **Dans Pirké Avot.**

- ? Dans quel chapitre ?

Bravo ! Au **cinquième chapitre** (à la sixième Michna).

- ? Combien y a-t-il de choses qui ont été créées juste avant Chabbath ?

Bravo ! **Dix choses.**

- ? Puisque l'ouverture de la terre est l'une de ces dix choses, comment se fait-il que Moché Rabbénou ait dit à Hachem : "Si Tu as déjà créé cette ouverture, c'est bien". Ne connaissait-il pas la Michna dont nous avons parlé ?

Bravo ! Moché Rabbénou a demandé à Hachem : «Si Tu as créé cette ouverture à cet endroit, c'est bien. Sinon, déplace-la, pour que tout le monde voie que ces gens se sont attaqués à Toi».

- ? Savez-vous quelles sont les neuf autres choses qui ont été créées vendredi, juste avant Chabbath ?

**Ceux qui le savent, c'est très bien.** Les autres peuvent les réviser à la sixième Michna du cinquième chapitre des Pirké Avot !

## HALAKHA

Yoré Dé'a, Siman 86, Sé'if 3 et 7

Les enfants, aujourd'hui, nous allons parler d'une Halakha un peu étrange...



- ? Si après avoir fait la Che'hita (abattage rituel) d'une poule, on y trouve un œuf entier, sur le point d'être pondue, mais qu'après avoir examiné la poule, on se rend compte qu'elle est Tréfa (non-Cachère), parce que ses poumons sont malades par exemple, l'œuf est-il Cachère ou pas ?

Bravo ! **L'œuf n'est pas Cachère**, car il a été fabriqué par un animal non-Cachère.

- ? Si avant qu'on ait fait la Che'hita à la poule, celle-ci a eu le temps de pondre son œuf, ce dernier est-il Cachère ou pas ?

Bravo ! L'œuf n'est pas Cachère, car on sait qu'il a été fabriqué par une poule Tréfa.

- ? Y aurait-il un moyen de rendre Cachère cet œuf ?

Le Choul'han 'Aroukh nous dit que si on a mis cet œuf à couvrir sous une autre poule et qu'un poussin en sort, **le poussin est Cachère.**

- ? Pourquoi le poussin est-il Cachère, alors qu'il provient d'un œuf qui ne l'est pas ?

Nos 'Hakhamim nous disent que l'œuf, à l'intérieur, pourrit

complètement. Il devient presque de la poussière, de laquelle va naître le poussin. Celui-ci ne vient donc pas directement de l'œuf, mais d'une poussière de celui-ci, qui est considérée comme un nouvel élément. C'est pourquoi le poussin est **Cachère.**

- ? Le Rama dit : "Certains ont l'habitude de ne pas agir ainsi. Et il vaut mieux, a priori, se méfier." Que craint-il ?

Le Chakh explique que le Rama craint que les gens gardent l'œuf pour le faire couvrir, mais qu'ils oublient ensuite pourquoi ils l'ont gardé, et en viennent à le manger. Or, si cet œuf est mangé tel quel, il n'est pas Cachère. C'est pourquoi le Rama préfère **qu'on le jette.**

- ? Si un œuf a été consacré pour le Beth Hamikdash, le poussin qui en sortira sera aussi consacré pour celui-ci. Pourquoi ? Pourquoi ne dit-on pas ici aussi que, puisque le poussin est né de la poussière de l'œuf, il est considéré comme nouveau et différent de celui-ci ?

Car ici, même la poussière de l'œuf reste consacrée au **Beth Hamikdash.** C'est pourquoi le poussin est aussi consacré à celui-ci.



## MICHNA

? Savez-vous ce qu'est la Térouma ?

Bravo ! C'est la **partie de la récolte** que chaque Juif doit prélever pour la donner au Cohen.

La Michna d'aujourd'hui nous parle de deux sentiers, l'un pur et l'autre impur. Le sentier qui est impur est impur car on sait qu'un mort y a été enterré. Par conséquent, celui qui marche dans ce sentier marche forcément au-dessus du mort, et devient donc impur. On ne sait cependant pas lequel des sentiers, entre les deux, est impur. On sait juste :

- qu'un homme a marché dans l'un des deux sentiers, et a ensuite touché de la Térouma,
- que plus tard, un autre homme a marché dans l'autre sentier et a aussi touché la Térouma,
- et qu'ensuite, ces deux hommes se sont présentés au Beth Din pour savoir si la Térouma qu'ils ont touchée est pure ou pas.

En ce qui concerne ces hommes eux-mêmes, dans le doute, ils peuvent aller au Mikvé (pour être sûrs d'être purs), mais la Térouma ne peut pas être trempée au Mikvé ! Si elle est impure, elle doit être brûlée.

? Que leur sera-t-il donc répondu ?

Rabbi Yéhouda nous dit que si ces hommes sont venus poser la question l'un après l'autre, **on répondra à chacun des deux que la Térouma est pure**, selon le grand principe qui dit : "Lorsqu'il y a un doute dans le domaine public, on le déclare pur." Lorsque le premier homme viendra pour savoir si sa Térouma est pure, on lui dira qu'elle l'est. Et lorsque, plus tard, le second viendra poser la même question, on lui donnera la même réponse.

? Et si les deux hommes se présentent en même temps au Beth Din pour savoir si la Térouma qu'ils ont touchée est pure ou pas, que leur répond-on ?

Dans ce cas, on doit leur donner une réponse commune, qui est soit «pure», soit «impure». Or, on ne peut pas répondre «pure», car il est certain que l'une des deux Téroumot n'est pas pure. **On répondra donc "impure"**.

📖 Selon Rabbi Yossi, cependant, on déclarera dans les deux cas (que les deux hommes soient venus ensemble ou séparément) la Térouma impure.

? Pourquoi Rabbi Yossi n'est-il pas d'accord avec Rabbi Yéhouda dans le cas où les deux hommes sont venus l'un après l'autre ? L'opinion de Rabbi Yéhouda est pourtant logique !

Le Barténoura explique que la discussion entre Rabbi Yéhouda et Rabbi Yossi concerne une autre situation : si les deux hommes se sont présentés l'un après l'autre, les deux Rabbanim sont d'accord qu'on leur dit qu'ils sont purs. S'ils se sont présentés ensemble, **les deux Rabbanim sont d'accord qu'on leur dit qu'ils sont impurs**.

La discussion entre Rabbi Yéhouda et Rabbi Yossi concerne le cas où un seul homme vient demander ce qu'il en est de sa Térouma et de celle de l'autre homme. Dans ce cas :

- Rabbi Yéhouda considère que c'est comme si ces hommes sont venus l'un après l'autre, et on leur dit donc «pur»,
- Rabbi Yossi considère que c'est comme si les deux hommes sont venus ensemble, et on leur dit donc «impur»,
- et la Halakha est comme Rabbi Yossi : on déclarera la Térouma impure, et il faudra la brûler.

## KÉTOUVIM

## HAGIOGRAPHES

## Chapitre 12, verset 22

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Toute lèvre mensongère est une abomination pour Hachem. Et ceux qui agissent avec fidélité correspondent à Sa volonté".

? Dans ce verset, nous voyons deux groupes de mots, qui ont chacun le positif et le négatif. Quels sont-ils ?

- 1) "Une abomination pour Hachem" et "Sa volonté",
- 2) "Les lèvres mensongères" et "ceux qui agissent avec fidélité".

Dans ce verset, le roi Chlomo nous parle de **deux types de caractère**. Le premier s'appelle "toute lèvre mensongère".

? Pourquoi ne dit-on pas, tout simplement, "tout menteur" ?

Le Malbim nous explique que le roi Chlomo parle ici des gens qui promettent de faire des choses, mais qui ne les font pas. Ils promettent avec leurs lèvres, mais ne font pas. Ce comportement est une **abomination pour Hachem**.

Le second type de caractère est celui qui **agit avec fidélité**, c'est-à-dire celui qui fait ce qu'il a promis de faire, celui qui tient ses engagements. Ce comportement est **conforme** à la volonté d'Hachem.

? Pourquoi ceux qui correspondent au premier caractère ne font-ils pas ce qu'ils ont promis ? Et pourquoi les appelle-t-on "lèvres mensongères" et pas "menteurs" ?

Parce qu'ils se défendent en disant : "Je ne comptais jamais le faire ! J'ai dit que j'allais le faire, mais c'était juste au niveau des lèvres. C'était juste une parole, et pas un engagement vrai, sincère". Et lorsqu'ils ne font pas ce qu'ils ont promis, ils n'ont donc pas l'impression d'avoir menti.

Le roi Chlomo dit à ces gens qu'ils se trompent lourdement. S'ils ont promis qu'ils allaient faire une chose, ils doivent la faire. Sinon, leur comportement est une abomination pour Hachem.

A l'inverse, celui qui a le deuxième type de caractère fait ce qu'il a promis, même s'il l'a promis juste au niveau des lèvres, sans vraiment réfléchir. Car il sait que s'il a promis de faire une chose, il doit la faire. **Ce comportement fidèle est la volonté d'Hachem**, qui désire avoir dans Son monde des gens qui se conduisent ainsi.





## NÉVIIM PROPHÈTES

Ce chapitre se conclut par un curieux dialogue entre le roi Chaoul et le général d'armée Avner. Le texte nous raconte que lorsque Chaoul avait vu David s'approcher de Goliath, il a été étonné par l'allure royale de David. L'épisode où l'armure de Chaoul avait rétréci, se mettant ainsi aux mesures de David, avait déjà inquiété Chaoul, qui se demandait si David allait lui succéder.

Mais lorsque Chaoul a vu l'assurance avec laquelle David parlait à Goliath, il a dit à Avner : "Je me demande de qui descend ce David. Descendrait-il de Pérets, le fils de Yéhouda, auquel la royauté a été promise ?".

Et avant qu'Avner ne réponde, un troisième interlocuteur, qui s'appelait Doèg, s'est mêlé de la conversation et a dit : "Majesté, avant de vous demander si David est de lignée royale, demandez-vous d'abord s'il est Cachère pour entrer dans le peuple juif ou pas. Car il descend de Routh la Moavite. Or, les Moavim n'ont pas le droit d'entrer dans le peuple juif".

Avner a répondu : "Cette interdiction ne concerne que les hommes de Moav, et pas les femmes. Car ces hommes ne sont pas sortis à la rencontre du peuple juif pour lui donner du pain et de l'eau. Or, sortir ainsi est le rôle des hommes, pas celui des femmes. Les femmes de Moav ne sont donc pas coupables et elles peuvent, par conséquent, entrer dans le peuple juif".

Doèg a objecté que les femmes auraient pu sortir à la rencontre des femmes, et les hommes à la rencontre des hommes. À ce moment-là, Avner n'a pas su quoi répondre.

Chaoul lui a alors demandé d'aller rapidement au Beth Hamdrach, pour demander si on pouvait accepter dans le peuple juif un descendant d'une femme de Moav.

Et effectivement, au Beth Hamdrach, on a fini par conclure que David pouvait être accepté dans le peuple juif, même s'il descendait de Routh la Moavite. Car les femmes de ce peuple n'avaient pas à sortir, même à la rencontre des femmes. Car comme le dit le verset de Téhilim : "L'honneur d'une fille de roi est de rester à l'intérieur" (nous apprenons cela de Sarah Iménou qui, lorsque les anges étaient reçus par son mari Avraham, est elle-même restée dans la tente). Avant que David combatte Goliath, il a fallu une longue discussion avant de décider qu'il pouvait effectivement entrer dans le peuple juif.

Lorsque David a ramené la tête de Goliath à Chaoul, celui-ci lui a dit : "Rappelle-moi de qui es-tu le fils ?".

David, croyant que Chaoul lui demandait alors si son père était aussi fort que lui au combat, lui a répondu : "Je suis le fils de ton serviteur Ichay Beth Hala'hmi".

Ces trois derniers mots voulaient dire :

- Je suis le fils de Ichay qui habite à Beth Lé'hèm ;
- Je suis le fils de Ichay qui est un guerrier (en hébreu, la racine de "Lé'hèm" est la même que celle de "Mil'hama", guerre).

Au moment du combat entre David et Goliath, Ichay était déjà vieux, et on ne se rappelait plus s'il avait été un grand guerrier. David a dit à Chaoul que c'était le cas. Il n'a pas compris que lorsque Chaoul l'a interrogé sur ses ascendants, il voulait remonter à ses origines depuis Routh.

## CHMIRAT HALACHONE en histoire

La Guémara (Ta'anit 7b) nous enseigne : "Les pluies (la bénédiction) sont retenues par le ciel à cause des médisants."



## RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Réouven ne peut pas mettre en cause son collègue, même pour sa défense. La médisance est prohibée même si l'on doit subir un préjudice financier, y compris la perte d'un travail.



CETTE SEMAINE

À toi !

Réouven peut-il, pour rigoler et pour être bien vu de ses amis, dire du mal ?



A son école, Réouven déjeune avec ses camarades qui n'arrêtent pas de dire du mal "pour rigoler" les uns des autres. Alors qu'il est resté silencieux jusque-là, un copain se tourne vers lui et lui demande : "Réouven, à toi, tu n'as rien dit encore !".



## HISTOIRE

## L'importance de dire merci

Une fois, Rav Elyashiv zatsal a eu besoin d'être opéré.

L'opération étant délicate, un grand chirurgien est venu des États-Unis pour la réaliser.

Baroukh Hachem, l'opération s'est bien passée, et lorsque Rav Elyashiv s'est remis, il a demandé à savoir comment dire merci en anglais, car il tenait à remercier lui-même le chirurgien (qui ne parlait qu'anglais).

On lui a dit que "merci" se disait "thank you", et il a répété plusieurs fois ces deux mots avec le bon accent, pour pouvoir ensuite les dire au chirurgien.

Lorsque ce dernier est venu le voir, le Rav lui a serré la main et, avec beaucoup d'émotion, lui a dit "thank you". Cela a beaucoup touché le chirurgien, qui savait que ce Rav (le plus grand Rav de la génération) ne parlait pas anglais, mais avait appris ces mots juste pour pouvoir le remercier dans sa langue. Un grand Kiddouch Hachem (sanctification du Nom Divin) en a résulté.



Lorsque le chirurgien est parti, les proches du Rav lui ont demandé pourquoi il voulait tellement remercier lui-même le chirurgien en anglais.

Pourquoi ne pas, par exemple, le remercier en hébreu, et une autre personne aurait traduit ses mots en anglais, pour que le chirurgien puisse les comprendre ?

Rav Elyashiv a alors expliqué : "Lors de la répétition de la 'Amida par le 'Hazan, l'assemblée écoute et répond "Baroukh Hou Oubaroukh Chémo" et "Amen". Mais lorsque le 'Hazan arrive au passage de Modim, dans lequel nous remercions Hachem pour le bien qu'il nous fait, l'assemblée ne se contente pas d'écouter et de répondre, elle remercie elle-même Hachem, même si le 'Hazan est aussi en train de Le remercier. Cela nous montre que lorsque nous recevons du bien, nous devons remercier nous-mêmes celui qui nous l'a donné, et ne pas demander à quelqu'un d'autre de le faire à notre place. C'est pourquoi je tenais à remercier moi-même le chirurgien, dans la langue qu'il comprend."

## Question

La semaine dernière, nous avons appris l'interdit de "Ani Haméhapèkh Bé'harara". La question de cette semaine est de savoir si quelqu'un qui aurait enfreint cet interdit serait dans l'obligation de rendre l'objet en question ou non.

GUEMARA

A toi !

- Ritva Kidouchin 59a, paragraphe : "Ani Haméhapèkh...".
- Nimouké Yossef Baba Batra p.29 du Rif (à la fin du paragraphe "Nikhssé 'Ovèd Kokhavim").

- Chout 'Hemdat Chlomo ['Hochen Michpat] chap. 4, alinéa 2.

## RÉPONSE

Le 'Hemdat Chlomo nous apprend que, dans le cas où l'interdiction a été enfreinte "Béchoguèg", c'est-à-dire sans savoir que cela était interdit [ou sans savoir que ce cas était concerné par l'interdit], il est clair qu'il n'aura pas besoin de rendre. Par contre, dans le cas où cela a été fait "Bémézid", c'est-à-dire en connaissance de cause, cela fait l'objet

d'une discussion entre les commentateurs : Rabbénou Tam (ramené dans le Ritva) pense que s'il a enfreint l'interdit, il devra rendre l'objet. Par contre, le Nimouké Yossef est d'avis qu'il n'aura pas besoin de rendre, et tel est l'avis de plusieurs autres commentateurs.



Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

## PACKAGE COMMUNAUTAIRE



**20 FEUILLETS**

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



**20 CADEAUX**

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix  
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

## LE TIRAGE DE LA TOMBOLA

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

**WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ**

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : David Choukroun Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Kisielewski



**Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97**

Pour tous renseignements :



01 77 50 22 31



+972 584 28 09 53



avotoubanim@torah-yitrox.com